

## **Ambition France Transports : des leviers encore absents pour le transport de voyageurs**

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) salue la remise, le 9 juillet, des conclusions de la conférence sur le financement des mobilités au ministre des Transports. Cette initiative marque une étape attendue de longue date, qui doit répondre à des enjeux majeurs de financement durable des infrastructures de transport et de réduction des fractures territoriales en matière de mobilité.

Toutefois, le rapport fait l'impasse sur plusieurs priorités pourtant essentielles pour améliorer concrètement l'offre de transport dans les zones peu denses et favoriser le désenclavement des territoires ruraux.

L'OTRE regrette notamment l'absence de propositions concrètes concernant l'amélioration des services dans les gares routières, véritables portes d'entrée du transport collectif par autocars, et le développement de lignes régulières structurantes pour un meilleur maillage des territoires ruraux et interurbains. Aussi, l'absence de propositions en faveur d'une priorisation des lignes de car sur certains itinéraires ferroviaires, essentiels mais aujourd'hui jugés non rentables, constitue une faiblesse notable du rapport.

Par ailleurs, l'OTRE rappelle que d'autres leviers structurants doivent impérativement être intégrés à la réflexion. Une meilleure articulation des compétences entre autorités organisatrices de la mobilité (AOM), notamment liées au foncier, apparaît comme un préalable indispensable à un service de transport économiquement soutenable, efficace et adapté au service des usagers.

Enfin, l'OTRE insiste sur l'impérieuse nécessité de garantir un financement pérenne et pluriannuel des infrastructures et services de transport de voyageurs qui ne saurait, en aucun cas, reposer sur une hausse de la fiscalité pesant sur nos entreprises, déjà durement fragilisées par des marges réduites.

Nous appelons ainsi à un renforcement des ressources allouées aux AOM afin de permettre aux TPE/PME/ETI d'assurer un service de transport de qualité et adapté aux besoins des Français. À ce titre, l'OTRE appelle à engager une réflexion approfondie sur la proposition figurant dans le rapport en faveur d'une refonte du versement mobilité.

### **CONTACT PRESSE**

Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org - 06 34 32 17 67